



SAISON 2018/2019
ANNONCEMENT
Challenge OPEN JEANNE D'ARC 2019
Orléans – Loiret - France

...oooOooo...

1. Règles générales.....	2
2. Catégories Distances :	2
3. Règles de course :.....	2
4. Glace et Pistes	2
5. Inscriptions	3
6. Programme.....	3
7. Assurance des patineurs	3
8. Service médical.....	3
9. Equipement des patineurs	3
10. Hébergement des patineurs.....	4
11. Organisation	4

...oooOooo...

Sous l'égide de la Ligue régionale des sports de glace du Centre – Val de Loire, le Club USO-PV d'Orléans organise le Challenge OPEN Jeanne d'Arc de Short track qui se déroulera à la patinoire d'Orléans 1 rue A. Avisse 45000 Orléans (Loiret) le 12 janvier 2019

La compétition est organisée conformément au règlement sportif national de la CSNPV et au memorandum des compétitions short track.





1. Règles générales

Le challenge se déroulera conformément aux règles énoncées par le présent announcement.

Il est ouvert aux patineurs détenteurs d'une licence auprès d'une fédération membre de l'ISU.

Pour les patineurs de clubs français affiliés à la FFSG, ils doivent être titulaires d'une licence compétition vitesse et respecter les règles fixées dans le règlement susvisé.

2. Catégories Distances :

- **Catégorie Jeunes : tous les Juniors E sans critère de temps et les juniors D ayant un temps supérieur à 57 s au 500 m.** Les patineurs seront regroupés en poules mixtes et classés par temps au 333 m selon le top France. Ces poules établies en début de compétition sont immuables jusqu'à la fin de la compétition.

Catégories	Distances
Jeunes - poule 1 (mixte)	500 m - 333 m – 500m
Jeunes - poule 2 (mixte)	333 m - 333 m – 500m
Jeunes - poule 3 (mixte)	333 m - 222 m – 333m

- **Catégorie Confirmés :** Tous les patineurs C – B – A et Se sans critère de temps et les juniors D avec temps inférieur à 57 s au 500 m. Les patineurs seront regroupés en poules mixtes et classés par temps au 500 m selon le top France. Ces poules, établies en début de compétition sont immuables jusqu'à la fin de la compétition.

Catégories	Distances
Confirmés - poule 1 (mixte)	500 m - 500 m – 1000m
Confirmés - poule 2(mixte)	500 m - 500 m – 1000m
Confirmés - FUN (mixte)	500 m - 500 m – 1000m

Suivant le nombre de participants et des contraintes de timing, l'organisateur se réserve la possibilité d'apporter des modifications sur les catégories ou les distances. Les participants seront prévenus des catégories et des distances définitives avant la compétition en fonction du nombre et des différents niveaux des inscrits dans chaque catégorie.

3. Règles de course :

Chaque distance se déroulera sur deux tours (heat, finales), classement au temps du 1^{er} tour pour constituer les finales (A, B, C,...). La 3^e distance sera répartie en fonction des résultats des 2 premières distances (classement général provisoire).

Pour chaque catégorie, il sera établi un classement hommes et un classement dames séparé à l'issue de la compétition. Le vainqueur par catégorie est celui qui a le plus petit total de point (addition des places obtenues sur chaque distance). Tous les patineurs seront récompensés

Tout concurrent se doit de respecter les officiels, leurs consignes et le règlement sous peine de sanction. Dans tous les cas, l'esprit sportif devra être respecté par chacun : participants, officiels, ou responsables de club.

4. Glace et Pistes

La compétition se tiendra sur une glace artificielle de 56x26 sur laquelle seront tracées 3 pistes de 111,12m. Le tour de la patinoire sera recouvert de matelas de protection doublée dans les virages.



5. Inscriptions

Pour participer à la compétition, le patineur doit être licencié compétition pour la saison en cours et avoir effectué les temps visés ci-dessus.

Les patineurs membres d'un club étranger devront certifier leur appartenance et l'approbation d'une fédération membre de l'ISU. Ils devront pouvoir le justifier sur demande.

Dans le cas d'un challenge et d'un Trophée National le même week-end, les inscriptions doivent être effectuées pour les deux compétitions séparément.

Les inscriptions par les présidents de club ou son représentant devront être effectuées comme suit :

**Préinscriptions au plus tard le 29 décembre 2018,
et confirmation au plus tard le 5 Janvier 2019.**

Les inscriptions doivent être faites par l'intermédiaire du site : <https://www.short-track.fr>

Avec information par mail à Mr François Méline francois.meline@outlook.fr et Mr Pierre DESGARDIN pierre.desgardin@gmail.com

Les inscriptions hors délais ne pourront pas être prises en compte.

Le montant des frais d'inscriptions est de **17 € par patineur**, à régler par Chèque / cash à régler à l'accueil avant la compétition. Leur paiement conditionne la remise des bonnets.

Une caution de 50 € par club est exigée pour la remise des bonnets, jusqu'à leur complète restitution à l'issue de la compétition.

6. Programme

Le programme est le suivant :

12H15 : Ouverture de la patinoire aux clubs

12H45: Réunion des coaches

13H00: Echauffement catégorie jeunes

16H00: Echauffement des Confirmés *

* sous réserve

La réunion officielle de la compétition des coaches et team-leaders se tiendra le samedi 12 janvier à 12H45 dans la salle panoramique sous la responsabilité du Juge arbitre de la compétition Antony Larere et du Coordinateur de Courses François Méline. Le Timing de la compétition sera présenté et remis aux coaches.

7. Assurance des patineurs

Il appartient à chaque club de veiller à ce que les patineurs aient une assurance suffisante.

8. Service médical

Présence d'un service médical de secours et d'évacuation (FFSS).

9. Equipement des patineurs

Les patineurs devront être équipés d'une combinaison au nom de leur club, d'un casque homologué, d'une paire de gants, d'un protège cou kevlar de genouillère et de protège-tibias. Le port de la combinaison en kevlar est fortement conseillé.

Les bouts de lames doivent avoir un arrondi d'un rayon de 10mm (pièce de 20 cts)

Les bonnets numérotés seront transmis sur place lors du tirage au sort.



10. Hébergement des patineurs

L'hébergement des patineurs et de leurs accompagnants est l'affaire de chaque club qui pourra à cet effet s'adresser à l'office du tourisme d'Orléans. Une liste des hôtels disponibles est jointe à la fin de l'annonce.

11. Organisation

L'organisateur se réserve la possibilité d'apporter des précisions et/ou des modifications en fonction des contraintes de timing et du nombre de participant dans chaque catégorie.

Pour toute question ou renseignement complémentaire, il convient de s'adresser à :

Pierre DESGARDIN :

☎ 06 14 93 05 39

✉ pierre.desgardin@gmail.com

Fait le 26/11/2018

Pierre DESGARDIN

Hébergements proches de la patinoire :

Appart'Hôtel Odalys Saint Jean

Adresse : 26 Rue du Faubourg Saint-Jean, 45000 Orléans

Téléphone : [02 38 75 14 75](tel:0238751475)

Appart'City Orléans

Adresse : 4 Rue de Lahire, 45000 Orléans

Téléphone : [02 77 81 54 50](tel:0277815450)

Hôtel ibis Orléans Centre

Adresse : 4 rue du Marechal Foch Angle, Boulevard Rocheplatte, 45000 Orléans

Téléphone : [02 38 54 23 11](tel:0238542311)